

Concours de dessin "Créons notre stop-pub"

Communauté de Communes CREUSE SUD-OUEST



Route de La Souterraine - SAINT-DIZIER-MASBARAUD

23400 Masbaraud-Mérignat

[Voir le site internet](#)

- Service Ctdma-ec

responsable.servicedechets@ccbry.fr

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE



La Communauté de Communes a souhaité initier la création d'autocollants « stop-pub ». Pour ce faire, elle a tenu à associer dans cette démarche les écoles du territoire intercommunal géré en régie de collecte ; les enfants des niveaux scolaires CP au CM2 ont été invités à dessiner des visuels.

Deux écoles ont participé, pour trois niveaux scolaires : CE1, CE2 et CM1. Ces trois classes ont gagné des composteurs offerts par la Communauté de Communes.

Les dessins produits, neuf au total, ont servi de visuel pour la création des autocollants destinés à être distribués aux administrés pour collage sur les boîtes aux lettres. 3500 autocollants « Stop-pub » ont été commandés.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

La Communauté de Communes a souhaité initier la création d'autocollants « stop-pub ». Pour ce faire, elle a tenu à associer dans cette démarche les écoles du territoire intercommunal géré en régie de collecte ; les enfants des niveaux scolaires CP au CM2 ont été invités à dessiner des visuels.

Le but de cette action est de sensibiliser les élèves à la réduction des déchets de papier et de diminuer les quantités de déchets d'imprimés publicitaires.

Résultats quantitatifs

Deux écoles ont participé, pour trois niveaux scolaires : CE1, CE2 et CM1. Ces trois classes ont gagné des composteurs offerts par la Communauté de Communes.

Les dessins produits, neuf au total, ont servi de visuel pour la création des autocollants destinés à être distribués aux administrés pour collage sur les boîtes aux lettres. 3500 autocollants « Stop-pub » ont été commandés.

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

Solliciter les écoles du territoire afin que les élèves réalisent les visuels pour la création des autocollants stop-pub.

Planning

- création du concours (modalités, règlement du concours, affiche...)
- lancement du concours en avril 2018

- réception des dessins jusqu'au 1^{er} juin 2018
- jury réuni le 11 juin 2018 pour déterminer les gagnants
- remise des lots aux écoles le 21 juin 2018
- demande de devis pour les autocollants
- choix du prestataire
- commande des autocollants

Moyens humains

- 1 agent de la communauté de communes pour le déroulé du concours et la commande des dessins
- 1 jury pour déterminer les gagnants (3 élus et 3 agents)

Moyens financiers

- coût des autocollants : 687 € TTC
- coût des composteurs offerts : 90 € TTC

Moyens techniques

- 1 ordinateur

Partenaires mobilisés

Les écoles.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Que les écoles se mobilisent et des élus sensibilisés.

Mots clés

STOP PUB | EDUCATION ENVIRONNEMENTALE | PAPIER

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Laurent JARRY

laurent.jarry@ademe.fr

Direction régionale Nouvelle
Aquitaine